Bulletin Financier.

Meroredi, 16 janvier 1901.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING

MOUSE) DE LA MOUVELLE-ORLEANS.

MARCHE MONETAIRE.

Prête sur garanties cellatérales. 49— Prête sur garanties cellatérales A terms.

Be dehors des Banques.

is peravious Taux de l'argent
LUNDRES...
Taux de la Benque d'Angleterre.5 010
Censols pour l'argent 94 15;16
Peur accompte 97 1;16
PARIS...

Bestes 101.85 ARGENT EN LINGOTS (PAR ONUE)-CHANGE.

est forme. Traites de commerce 25c. d'ess. Traites de banques 50c. de prime par \$1000. VENTES A LA BOURSE DE LA MOUVELLE.

ORLHAMS.

ACTIONS ET BONS

M. C. Block Mythenes Valous Offre Dem | Images | I 109 90%

109 105

109 105

109 105

109 105

109 105%

109 104% Compeguios armon-110

G. C. Shangkteriones....... 50 45 Saskesa Brewing Co........ 100 305 E. O. Brewing Co. prfd...... 100 65)4 65 E. O. Brewing Co. prid. 100 55%
E. O. Brewing Co. com. 100 30
E. O. Stee Light On. 100 114 4
E. O. Waterwerks Co. 100 B9
W. O. Lend On. 10 114 4
Mexican Imp. Go pref. 104 4
Mexican Imp. Go one 104 4
M 1044 1064

de com.....100

Bons 4170/0.

5... 1144 116

Lives S. Uottes Press mert..... 104 M O Browing Monds stamped..... M.O. Browing Eds unstamped...... E. O. Waterwerks 1et mert..... 118
Street..... 128
Otty W. W. and Sewer, B4s W. I.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Appoline Potier. Succession de Appoilme Potter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, ne 61,272—Division E—Avie est par le présent denné aux gréanoiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'aveir à déduire dans he dix jours qui suivrent la présente notification les raisons (s'ils en ent ou peuvent en aveir) pour lesquelles le compte présenté par 'Ahomas Uriffin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas appreuvé et hemologué et les fiends distribuée cenformément audit compte.

Par erdre 4n le Gour.

THOMAS COMMELL, Greffier, Robert Legier, avocat.

Robert Legier, avocat. 17 jan-1721 26

Succession, de Mime | Auna Maria Sa. lathe, venve en premier mariage de Frederick W. Block et en recond mariage de Ignatius Julius Christian Perchaer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parolase d'Orléans — No 68,995 — Division C — Attendu que Mme Carolina Johanna Ignatiana Ferchaer, fomme de Louis F. Schnell, a présenté une pétition à la 'our à l'effet d'obsent des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna Maria Ferchaer, décédés intestat, avis set par le présent denné à tous ceux que cela peut censerner d'avoir à édéuire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pass fait dreit à ladite pétities.

Par ordre de la Cour THOMAS CONMELL, Greffier.

J B. Rosser, sycoat.

J B. Rosser, syroat. 17)an-17 21 26

Buccession du Mév. Père Monnrio Nasca.

COUR (TIVILE DE DISTRICT POUR LA parciase d'Orléans—Ne 63 960—Division A —Attenda que Frank Zengel, administrateur public, a presente ane petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. Pere Rosarie l'effet d'obtenir des lettres d'administration de feu Rév. Pere kosacie Nasca, décédé intestat ; avis est par le présent donne à tous ceux que cela peut concerser d'avoir à déduire dans les dix lours. Les raisans pour lesquelles il ne cerait pas fait droit à ladite pétimes.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEUL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avecate.

13 jan-13 17 22

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 20,671-Division C-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'aveir à déduire dans les dix jours qui saivont la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou pouvent en avoir) per lesquelles le compte finaliprésenté par Mmc Eliza Jansway, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homelogué et les fonds distribués cenformément andit compte. Augrenian de Jahn Janeway. Par order de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGiota. avocat. 13 jan=13 17 22

Successions de Meury Carter et

Prances Carter, on femme. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paciour civile De DISTRICT pour la pacrosse d'Oriéans—No 63,971—Division B
—Attendu que John Dolphus a présenté
une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans les
successions de fous H nry Carter et Frances.
Carter as fomme, décédés intestats, avis
est per le présent donné à tous ceux que cela
neut ocsoerner d'avoir à déduire, dans les dux
teurs, les raisens pour lesquelles il ne serait
pas fait droit à ladite pétition.

Par erdre de la Geur
THOMAS CONNELL.
Greffer.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour le va.

Cour coisse d'Oriéans, No 62.358—Diveien
B — Avia est par le présent deuné aux créanniers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'aveir à dédifire, dans les sept jours qui suivrent la présente notification, les raisons (s'ils en cut ou peuvent en avoir) peur lesquelles le compte final présenté par Emile J. [Bavie, exécutiour testamentaire de cette succession, na serait pas approuvé et hemologné et les fands distribués comfermément audit compte.

Par ordre de le lieur.

THOMAS CONNELL, Graffier

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company. Limited. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la par
rolese d'Orléans— No 48,974 — Division
D.—Avis est par le présent donné aux creanmers dans cette affaire et à toutes autres
pernonnes intéressées à avoir à déduire,
dans les dix jours qui envivent la présente
notification, les raisons (s'ils en ent ou penvent en avoir) pour lesquelles le compte
présenté par Emanue! Steinhardt, receveur
dans cette affaire, de res recettes et dénours
pour le mois de décambre 1900, ne serait pes
approuvé et homelegué et les isends distribués
conformément audit compte.
Par ordre de le Oour.
THOM AS CONE ELL, Greffier.
Dinkelapiel & Hart, avocats.
13 jan- 13 17 22

Charter Oak Stove and Range Co. ma et ale., verene Henry Rice & Son et ale.

COUR JIVILE DE DISTRIOT pour la pa-retres d'Orléans—He 59,822—Divisien D —Avis est par le présent donné aux créan-ciers dans cette affaire et à teutes surres par-sumes intéressées d'aveir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présent en cotification, les raisons (s'ils en ent eu peuvent en avoir) peur lesquelles le compte présenté par George Fuchs, roceveur dans cette affaire de ses recettes et débeurs pour le meis de décom-bre 1900, se serait pas appreuvé et hemologné et les fends distribuée conformément audit assente.

THOMAS CONNELL. Gredier. Bintelepiet & Hart, systems. 11 janv—11 15 20 Par ordre de la Couv.

. MONITION.

Attenda que, sous un ordre da vente renda par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, daté le 7 soût 1900 de dossier, et enregiatré dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tonglet, No 46 387 du docket de la dits ceur, la propriété en ceoi di-après décrite a été efferte en vente à l'enchère publique, le 13 septembre A. D. 1900 et a été siquée à Juies Sebr er pour le prix et la somme de trois cent cinquante dollars.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE, Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y treuvent, situé dans le Troisième Dis-trict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'ilet 1556, borné par comme let No 11, dans l'ilet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit let mesurant trente pieds de face à la rue Fortin, sur une profendeur de cent cinquante pieds, le tout duqual est dé-montré par acte passé pardevant Éthelred M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me tans de

montré par acte passé pardevant Ethelred M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me jour de septembro 1900, en confirmation de ladite vente dément suregistrée dans le bureau des transferts de cette parcises.

Atuadu que, ledit Jules Sabrier, désirant se prévaloir des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2270 à 2381 des Statuts revisée a fait application à estte Cour pour une Monitien.

Maintennat, en conséquemos qu'il soit comm que toute et toutes personnes sont per ceoi citées et manédes au nem de l'Etat de la Louislane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, squi peuvant établir aneum dreit, titre, en intérêt dans en la propriété en seci ci-descus décrite en conséquence d'amoune informalité, irrégularité ou insufficance, dans aucune des procédures sous lesquelles la propriété en son conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insufficance en façon de vente ou d'aucun aure vice que conque, s'il y on a allés sur su peuvent dans les remètement publiée, pourquei ladite vente de la propriété el-dessus mentiennée et décrite ne sett pas centirmée et hemologuée par cette Equerra du jour en cette Manitiem est premièrement publiée, pourquei ladite vente de la propriété el-dessus mentiennée et décrite ne sett pas centirmée et hemologuée par cette Equerra le le Cour et le titre dudit Jules Sabrier soit fait parfais et complet.

Donné seus notre main et le socau de cette

Donné sous notre main et le socau de cette Hosorable Cour, au som de l'Etat de la Loui-siane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, en le ville de la Meuvelle-Oriéans.

Henvelle-Orléans, le 24 décembre 1900. (Signé) W. B. SOMMERVILLE, Pour copie conferme

Charles J. Theori, avocat pour le phignant 29 déc-29 30-janv 6 11 18 36 1 JAS D. BANKIN, Deputs-Greffer. 5 jan-5 12 19 26-fev 2

ABSONDE SUDICIAIRE

splendide occasion d'acquésir une grande Propriété Méetdence de valeur du Sixième District, dans un quartier aristo. eratique.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTA PAR LE SHERRE

Au cein de l'avenue St Charles et de la rue Valence, Batisses portant le numéro municipal 4630 avenue St Charles. Terrains mesurant 125 x 125 .

Mme Jane E. Octhout vs Michael F. Dunn. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-reisse d'Oriens. Ne 63.635—En vertu d'un writ de salais et vente à moi adres-sé par l'Honorable Cour Ulvile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire el-dessus intitulés, le procéderal à la vente à l'enchére publique, à la Bourse des Encan-teurs, Ne 840 rus Commune, entre les russ Carondelet et Baronne, dans le Premier Dis-trict de cette ville. : le JEUDI, 17 janvier 1901, à midi, de la propriété el-après éécrits, à assett-

1901, à midi, da la propriete di-apres scories, à saveir—
Premièrement—Une certaine pertion de terre avec toutes les bâtisses et amélior, tions qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, et tous les droits, voics, privilèges, servitudes et avautages y appartenant ou de quelque façun an dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 390 borné par l'avenue St-Charles et les ruse Valence. Cadix et Pitt, désignée par la lettre A, sur un devis et cortificat d'arpentage fait par A. G. Blacchard député voyer de ville, daté le 12 juillet 1960 et annexé pour référance à un acte de veute de Frank S. Kendig audit M. F. Dune, passé pardevant James Pahey, anniez notaire en cette ville, le 13 août 1896, laquelle dite portion de terre mesure d'après ledit devis quarante-quatre pieds six ponces (44 6") de face à l'avenue St-Charles sur ther profondeur et face aur la rus Valence de cent vingt einq pieds (125) entre lignes paralleise, ladite portion de terre formant i enceign ire de l'avenus St-Charles et de la rue Valence.

Secondement—Un certain morcesu eu portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui a'y t ouvent e dépendances y appartenant et tous les droits, voles, privilèges, erreitudes et avantages y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans ledit iet borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence. Cadis et Pitt, designé par la lettre B, sur les devis et certificat d'arpentage sus-mentionnés, devis et certificat d'arpentage sus-mentionnés, devis et certificat d'arpentage faits par Albert G. Blauchard, député voyer de ville, daté le 12me jour de joulet 1866, au antés et taisent partie d'un sote passé parde ville, le 12 sont 1866, d'après lequel devis la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, quatre vinete pleds six pouces (80'6') Premièrement—Une certaine pertion de ter-

ville, le 13 soit 1886, d'après lequel devis la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, quatre vinste piede six pouces (80° 6°) de face à l'avenue St-Charles, la même largeur dans le fond sur 125 piede de profondeur. Le dit morcesu ou portion de terre étant compesé de l'entier des lots originaux désignés aur le dit devis par les Nos Hoit. Neuf et Dix et de parties des lots désignés par les Nos Onse, Quatorse, Quinze Seize et Dix. Sept.

Baiel dans l'affaire ci dessus.

Canditions—Comptant sur les Baux.

H. B. McMURRAY.

Sherif Civil de la paroisse d'Oriéans.

Carrell of Carrell. avocat pour la plaigasnte 14 déc—14 15 21 28—tanv 4 11 17

ADNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur de

Soptième District. C. T. Patterson Co., Ltd., vs Thomas J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POURLA Par erdre de la Gear THOMAS CONNELL.

Greffier.

Wm R. Ker, avocat.

16 jan—16 20 25

Succession de Jeseph A. Seigmenres.

COUR CIVILE DE DINTRICT pour la va. roisee d'Oriéans—No 63.455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parisse de Oriéans. No 62.258—Diveien d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parisse d'Oriéans. No 62.258—Diveien d'un writ de saisie et vente à l'enchère publique à la Beurae des Encanteurs. No 840 res Commune leutre Carcodelet et Baronne, dans les septembres des le premier district de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901, à midi de la prepriété desprée décrite. à seveir:

Trois certains lots de terre dans le Beptième District de cette ville, dans l'ilet No 270, berné par les rues Générai Ogden, Panois, Spruce et Aigle, désignés par les numéros 18. 19 et 20 sur un plan dudit l'et fait par C. Milo Williams. député voyer de ville, daté le 2 avril 1898 et annexé à un acte de vente de Thomas J. Hepper à Baptiste Johnson pasé pardevant Mercer W Patten, notaire le 2 mai 1898. lesquele dits lets meœurant d'après le-dit plan comme suit: lots 19 et 20 meœurant charm trents pleds de face à la rues Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot No 18 meaurant dit plan comme suit: loca le st le constant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes paralleles, et let No 18 meaurant treate pieds six pouces de face à la rue Général Ogden aur cant vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Genéral dans l'affaire d'dessus.

H. B. McMURBAY,

Bhérif Civil de la Paroisse d'Oriéans
Ourt & Kernan, avocate rour le plaignant.

Oart & Karnan, avocate rour le plaignant. 28 déc-22 28 28-jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE. l'ente de propriété de valeur jamé.

liorge (du premier Bistrict. ormant l'encolgnure des rues Perdido et Bertrand, dans l'i'et borné par les

rnea Priour of Gravier.) John Legier, jr. vs Vve John McNulty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT. POUR LA Pareisse d'Orléans. No 63,690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé per l'Henorable Ceur Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus inticalés, je procéderai à la vente à l'anchere pablique, à la Beures des Encanteurs, No 840 rue Communs, entre les rues Baronne et Cavendelet, dans le Premier Etatrist de ostie ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi de la prepriété ci-après éécrite, à saver—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui ey trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Gravier et Frieur, désigoés par les numéros un et deux de l'ilet numéro vingt trois, d'après un devis ou plen annexé à un acte de deux de l'ust numero viaga stor.

an devis ou plan anneué à un acte de
partage entre Patrick Connelly et Bernard
Chalan, passé pardevant Jas Maureau, anoien
notaire, le 9 novembre 1849, (sur lequel plan
au àvele les treis lets eriginais essent désignée
un, deux et trois du tit liet No viaga trois, eur un, deux et treis du sit liet No vinga trois, eur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. MoCay, ancien netaire, eu subdivisée en quatre lots désignés par les Nos un deux, trois et quatre) ledit let No. 1 mesurant vingt six pleds de face à la rue Perdide sur une profondeur de cent dix piede onze pouces, et face à la rue liertrand entre lignes parallèles, et ledit lot numéro deux mesurant juurante cinq piede dix pouces et huit lignes de face à la rue Perdide sur une profondeur de cent dix piede deux pences dans le fond, le tout en mesure anglaise.

se. Saisi dans l'affaire el-dessas. Cenditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Légier, avocat pour le plagnaut.
21 déc—21 22 23 28—jan 4 11 18 24

ANNOHOR SUDICIAIRE

Vente de Propriétée de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins e Upperline, dans l'ilet borné par les rues Camp et Lyen.

Garv E. Gillis vs Edward A. Mattes. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la per roisse d'Orisens...No 63.773...EL verte COUR CIVILE DE DISTRIOT peur la pa-roisse d'Oriéana—No 63.773—Et. verta d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Henorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire di-dessus intitulés, le precéderal à la vente à l'en-chère publique, à lis Benne des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Caron delet et Barenne dans le Fremier district de cotte ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi, de la prepriété di-après decrite, à sa-voir—

Deux certains lots de terre ensemble aves les hâtieses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et em dépendant situé dans le Sixième District de cette villa, dans l'ilet berné par les rues Magnains, Upperline, Camp at Lyman désignés par les lettres "A" et "B" sur un devis fait par Arthur de Armaz, député voyer de la ville, daté le 25 mars 1887 et annaxé à un acte passé pardevant J. Bendarnagel, ancien notaire, le 15 juin 1885, d'après lequel, leedits lots seut tentignes et mesurant chaoun, quarante trois pieds, cinq pouces et quatre lignes (43'5"4") de face sur la rue Magnains par cent vingt pieds (120 pieds) de profondenr entre lignes parallèse.
Ledit lot à syact une largeur dans le feud de vingt hait pieds et quatre lignes et formant l'engancignure des rues Magnains et Upperline.
Baiel dans l'affaire et dessus.
Candisiene—Commant sur les lieux.

Shèrif Civil de la paredese d'Orléans Chu les J. Théard, avocat pour le phaignant. Doux certains lots de terre ensemble aves les

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTER PAR LE SEERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Amélierée du Quatrième District,

Counte comme Nos 2615 et 2617 rue St. Da vid, entre Troisième et Quatrième, ET UN TERRAIN VACANT, Coin des rues Troisième et Willow. William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR OIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Orléans—No 33.862—En vertu d'un slias writ de fieri factas adressé à Frank Marquez, ancien Sherif civil de la pareisse d'Orléans, et par le soedit ancien sherif à moi transfêre et adressé par l'Homerable Cour d'Oriéans, et par le acedit ancien sherif à moi transféré et adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procèderal à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Coussaume, entre los ress Carondelet et Baronne, dans le Premier District de estre ville, JEUDI le 17 jauvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à seveir—

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorstions qui s'y treu cent droite, voies, privilègas, servitudes, avantages et dépendances qu
y appartiement en quelque sorte, situé dans
le Quatrième District de cette ville, dans l'inst
compre entre les russ St David Liberte,
Troisième et Quatrieme, étant le lot désigné
var le No huit de l'ilet No 314, meurant
treu'e pieds de face à la rue St David sur une
profondeur de quatre vingt dix pieds entre
lignes égales et paraillèles.

Deuxième ment—Unautre certain lot de terre
sitté dans l'illet No 389, compris entre les rues
troisième. Willow, Clara et Deux ème, mesurant treute quatre pieds neuf ponces de face à
la rue Troisième sur cent pieds de profondeur
et de face sur la rue Willow
Sairi dans l'affaire oi-deseus.
Cantitiens—Comptant sur les lieux. Premièrement-Un certain lot de terre, et

et de face sur la rue Willow Bairi dans l'affaire di-dessus. Cenditieus... Comptant sur les lieux. H. B. McMURKAY, Shérif Civil de la Parolase d'Orléans. James B. Rosser Jr., avocat pour le plai-15dec-15 16 21 28-lanv 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vento d'une propriété de valeur du Quatrieme District,

James Wilson vs Mme Jessie A, Taylor. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 63.359—En vertu d'un writ de fiert faciss à moi adressé par l'Hos. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ni-dessus institulés, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, antre les rues Carondelet et Barenne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, la prepriété el-après décrite, à garett:

a mid. la propriété d'après décrite, à seveir:

Un certain lot de terre anaemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant cu de quelque façou en dépendant, situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville. dans l'ilet borné par les ruce Camp, Sixlème, Bestième et Magasins, daigné comme lot na méro dix sept, sur un plan fait par B, T. Nichols, architecte, le 8me jour d'avril 1946, et déposé dans le bureat de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure vingt huit (28) pleds de face au la rue du Camp par cent vingt oing (125) pieds de profesdeur entre lignes paralièles. Etant la même propriété que la défendercese acquit par achat d'Ensèbe Reggie, par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 jein 189%, titres enregistrés dans le bureau des alientions, en cette ville, livre 146, folio 161.

Said dans l'affaire d'dessus.

Conditions—Comptant sur les liet.x.

H. B. MCMURBAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Ories J. B. Rosser, avocat pour le plaignant. 22der—2223 28—Jace 4 11 18 24

Vento de Propriété de valeur et dé sirable dans le Sixième District.

Portant le Numéro municipal 5125 rue Camp entre les rues Soniat et Dufossat, Eureka Homestead Society vs Mme Agatha Jackson, femme de Benjamin W. Seawell.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Oriéans—He 63,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hessorable Cour Civile de District pour la l'Hessorable Cour Civile de District pour la l'Albaina, dans l'affaire ai-dessus l'Hemorable Ceur Civile de District pour la Paroisse d'Orisena, dans l'afabre si-desua intituide, je procioral à la vente à l'eschère publique, à la Bourse des Encanteurs. Ne 560 rue Communa, entre les rues Carondelet et Baronne. dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi, de la vespriété de après técrite à savoir—
Un certain lot de terre cnsemble avec toutes les bâtisses, et amélierations, qui s'ytrouvent et tous les droits, voies, servitudes et avanta ges y appartenent ou de quelque sorte en dépandant aitué dans le Histème District de cette ville dans l'ilet désigré par le No municipal 253, borné par les rues Camp. Du fossat, sonist et Chestaut; ledit let est désigné par la lettre E commens et doit être prie à une distance de cinquante neuf pieds trois pouces de l'enceignure des rues Camp et Dufossat et mesurant trente pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond aur cent vingt pieds de profendeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après certificat d'arpentage fait par George de Armas, veyer, le 7 octobre 1897, et le lot ici tranaféré et désigné par la lettre E, est composé de la pine grande portion du let original No Six et d'une partie des lute sept et neuf. Baist dans l'affaire ci-descus Capditions—Comptant sur les lieux.

Sherf Civil de la Pareciase d'Oriensa McCloskey et Benedict avocate pour le plai. gant.

30 dec —30—janv 1 4 11 18 25 31

nant. 30 déc -- 30-- janv 1 4 11 18 25 31 Vente d'une grande propriété de va leuret attractive du deuxième

Portant le No municipal 213 rue Nord Rom parts traversant l'ilet et faisant face à la rue Bassin, entre les rues Douane et Bienville. Sujet aux dro te d'usufruit de Mme Veuve

Michael W. Murphy vs John A. Duffy. COUR CIVILE DE DISTRICT poer le

COUR CIVILE DE DISTRICT peer la paroisse d'Orléans —No 63.710 —En vertu d'un writ de saisi et vents à moi adressé par l'Hen. Oour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire di-fassus initiulés, je procéderai à la vente à l'anchère publique, à la Bourse des Encanteurs, le 840 rue Commune entre les rues Carendalet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901 à midd, de la propriété di-après décrite à saveir. Un certain lot de terre aitué, placé et étant dans le Denxième District de cette ville dans l'Ilet borsé par les rues Remperts, Donane, Bienville et Basain et désigné comme lot numéro un sur un dèvis annexé à un soie passé pardevant Theo Guyol, acolem notaire en cette ville, le 10 juillet 1851, et mesurent, en mesure américaine, vingt-aix pieda trois paroces courter lignus de face à la rue des en cette ville, le 10 juillet 1551, et meaurent, en mesure américaine, vingt-eix pieds trois soucces et quatre lignes de face à la rue des Remparts, vingt-eix pieds deux peuces et quatre lignes de face à la rue Bassin su cent vingt-huit pieds quatre lignes de profondeur, s'étendant de ladite rue Hemparts à la rue Bassin. nble avec touter les bâtisses et ame

Ensemble avec toutet see battasse et amé-lierations qui s'y trouvent, et les dreits voice, privilèges et dépendances y appartement ou de quelque façon en dépendant. La vente ci-dessus sers faite sujette aux dreits d'usuffruit de Mus Veuve John Duffys

reits d'ussirnit de muse veuve vous Bully-field dans l'affire di-dessus. Cenditiess-Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Pareisse d'Oriéane. McCloskey & Benedict, avocat pour le plaignant. 21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

AMMONCE JUDICIAIRS. Le Stock Entier et Matériel, etc. D'un fabricant de voltures, y compris des buggies neufs, etc.; aussi un okeval. Frank R. Johnson vs Talbos and Hilliard

Carriage Works, et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR AUTON DE Parelese d'Oriéana, Me63,656—En verta d'un writ de fieri faciae à mei adreses par la l'Honerable Con Civile de District pour la l'Honerable Con Civile de District pour la l'Annae d'Oriéana, dans l'esfaire di-deseur i monerable Conr Civile de District pour la Parolese d'Oriénas, dans l'affaire et desur intitulés, je procéderal à la veste à l'esquère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 17 janvier 1901, à 10:30 houres à. M., de la propriété el-après désrite, à gavoir :

Sur lea lieux. No 1747 avenue St Charles:
Le stock entier de matériel, etc., du fabricant de voitures, sur leedite lieux; y compris
planieurs buggies seufs, divers, etc., le tout
d'après l'inventaire enregiatré, assai un cheval.
Bain dans l'affaire elécests.
Cenditions—Comptant sur les lieux.
K. B. McMUERAY,
Shérif civil de la Pareisse d'Orléans.
McClockey & Benedict, avecate pour le plaiguant.

VENTES A L'ENCAN.

Par E. A. Carrère.

Une Offre Sans Pareille.

SUCCESSION DE FERDINAND REUSCH, JR. Comprenant de Magnifiques Résidences, Cottages Simples et Doubles, et Terrains Désirables pour Bâtir. LES PREMIER, QUATRIEME, SIXIEME ET SEPTIEME DISTRICTS.

A des termes favorables. PRYMINE 1961, à la Boures des Propriétés Poucières de la Nile-Oriéans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, à 14 A. M.

mesurant 126'6"x177'4"4". résidence moderne, formant le coin des rues Joséphine et Brainard, sur deux lots de terre mesurant ensemble 87.8"6" x111'4".
Deux cottages doubles, 2915, 2920, 2922 et 2924 rue Dryades près de la rue

Premieranient: un pertenn meroran de portion de terre, ensemble avec teutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voice, privilèges et appartenances en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District decette ville, dans l'ilet berné par les rues Prytanée. Première, Secande, et St Charles, formant le coin des rues Prytacée et Beconde et mesurant cent vingt six piede six peuces de face à ladite rue Prytanée, sur une profendeur et façade à la rue Seconde de cent soixante-dux-sept piede quatre ponces et quis soixante-dux-sept piede quatre ponces et quis re lignes, pius ou moins, entre lignes parallèges, et le même composé de tous les différents lots des Nos un à cinq inclusive mens, et d'une partie du lot eriginal No six sur um plan tiré par L. Reisanstein, voyer, à la date du 21 avril 1860, déposé pour références au bureau de Richard Brennen, alors notaire en cette ville; le 18 novembre 1896, (C. O. Livre 1866, folio 161).

Les améliorations conunes comme is No 2423 coin des rues Prytanée et Seconde, comprenent une maison du sudidéale, entourée de le dit défant Ferdinand Reusch. Jr acquième par les durtes lots, durant son mariage avec Mare Mary Reusch. Jr acquième parallèles. Caut les même propriété que le dit défant Ferdinand Reusch, Jr acquième par les durtes lots, durant son mariage avec Mare Mary Reusch. Jr acquième mustre lignes parallèles. Caut les durtes lots, durant son mariage avec Mime durtes lots de Mary Reusch. Jr acquième mustre lignes parallèles. Le samé lors durie ex gains qui existait entre eux pur sonat de cautres lots, durant son mariage avec Mary Reusch. Jr acquième par d'appeau d'autres lots, durant son mariage avec Mary Reusch. Jr acquième par d'appeau d'autres lots du sures lots, durant son mariage avec Mary Reusch. Jr acquième par d'appeau d'autres lots de la mures lots durtes lots du sures lots d'appeau d'alphense Militande par d'appeau d'aux set de samé que le s'appeau d'aux set de samé le me courant de la mariage avec Mary Reusch , née Mary Reusch ,

Secondement: Deux certains lots de terre avec toutee les bâtisses et ameliorations qui s'y treuvent, droits, voies, privilères, etc. y appartenant ou en quelqueserte en dépendant situés, placés et étant dans le Quatrième District de la ville de la Mile-Coléana, dans l'ilet berné par les lettres "A" et "B" sur un plan de L. n. Pilié, daté le 15 mai 1884, annexé à un acte de vente de la prepriété de A. P. Trousdale à Waiter H. Cook, passe pardenant John Bandernagel, ancien notaire, le 1er octeore 1890, lesdite lots se touchant et meaurant comme suit, vis:—

Le lot "A" "forme le coun des rues Joséphine et Brainard et meaure quarante sept pieds hait ponces et six lignes de face à la rue Brainard et meaure pences de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même profondeur dans le fond sur cent onze pieds, quatre pences de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par fon Ferdinarnd Renach, Jr., pendant sen mariage avec Mme Mary Renach (née Whitehead) et pendant la communanté des acquets et gains qui existat entre eux par cet sohat, de Lloyd Posey, par acte passé par-cet sohat, de Lloyd Posey, par acte passé par les le l'avenue Washington ent rigate un viest un vies

maringe avec mine mary neuson (see white-head) et pendant la communanté des ac-quets et gains qui existat entre eux par cet schat, de Lloyd Posey, par acte passé par-devant Frederick Deibel, un notaire de cette ville, le 20 mars 1893, (U. O. Livre 14, Folci

head) es pandant la communanté des ac quetes et gains qui extant entre eux par cet achat, de Lioyd Possy, par acte passé pardevant Frederick Deited, un notaire de cotto ville, le 20 mars 1993, (C. O. Livre 14, Poloi 214.)

Les sméliorations commuse comme le No 1734 an coin des rues Brainard et Joséphias, comprennent une réaldance moderne à deux étages, avec une joile pelouse et des allées pavées. Contient une large saile de réorgètes, petit taion, salle à manger, salon, galeries, couisine offices, etc. Au premiar et an second étages il y a cinq grandes chambres à counder, chambres à bain hail, galeries devant et der rièré, etc Le tout en excellent étas. La naison est bien finie et entièrement felairée au gais y touvent, et les ároits voies, privilés gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et les ároits voies, privilés gas, avec les bâtisses et smélvestions qui s'y trouvent, et les ároits voies, privilés gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et les ároits voies privilés gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et les ároits voies, privilés gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et les ároits voies, privilés gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et le sain dépendant, du de quelque façen au dépendant, du de l'illet No 99 aux un devie le gas, servitudes et avantages qui au dépendant, qui s'y trouvent, et le la fire de l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et lou et l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 aux un devie qui s'y trouvent, et le l'illet No 99 au tait entre eux par cet achat de Frank W. Ellerman, par acte de yante passé pardevant Jefferson C Wenck, netaire en cette ville, le 2 juin 1893. [C. O. Livre 148 Foilo 437].

La propriété ci-décrite sara vedue d'après le plan de voyer fait par C. Unona Lewis, deputé voyer de cette ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la prepriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots. A la propriété ci-décrite est divisée en trois lots de la propriété ci-décrite est de propriété ci-décrite est de propriété ci-décrite est de propriété ci-décrite est de la propriété ci-décrite est de propriété ci-décrite

ANNONCE JUDICIAIRE

LA VENTE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE DE LA SAISON.

Une occusion de faire des placements de premier ordre

La magnifique résidence formant le coin des rues Prytanée et Seconde,

Un cottage simple, 2916 rue Dryades, près Sixième. Deux cottages doubles nouvellement bâtis, 4920, 4922, 4928 et 4930 rue Perrier, près Prytanée.

Deux cottages doubles désirables, 424, 426, 432 et 434 Ave. Washington. La jolie résidence moderne à deux étages, 7513 rue Maple, près Cherokee. La moitié indivise des propriétés suivantes : Deux lots et améliorations connus comme le 855 rue Carondelet, près de

la rue St-Joseph. Deux certains lots sur l'avenue Henry Clay, près de la rue Howard. Un certain lot de terre (à peu près un demi ilet) borné par l'avenue Peters et les rues S. Liberté, Octavia et S. Franklin.

Peters et les rues S. Liberte, Octavia et S. Frankin.

DAR E. A. CARRERE. Encanteur—Bd.
I roan 806 ru Perdido. prês Carondelet—
MERGREDI, le 6 février 1901, a 11 heures
de la rue Carondelet envertu de st conformé.
ment à un ordre donné, daté et signé le
ment à un ordre donné, daté et signé le
3 janvier 1901, par l'honorable John 81 Pani,
juge de la Cour Civils de District rour la par
rousse d'orléans Division C. dens l'affaire
intitulés aucosseien de Ferdinand Reusch, Jr.,
No 63.673 du dossier de la susdite cour, il
mera venda à l'enchère publique la prepriété
ci-spres décrite, à asvoir.

Premièrement: Un certain merceau ou portion
de terre, ensemble avec teutes les bâtisses et
améliorations qui s'y trouvent, et cous les
de la rue d'arièues de taine de des la cue défunte, de lime Odite
Marigny, fessure d'Alphones Militapherger,
Marigny, fessure d'Alphones Militapherger,
25 juin 1891, d'après loquel devis lesdite
lots mesurant checun treute pieds de face à
la rue Perrier, sur cent pieds, dix pences de
prefondeur entre lignes parallèles.
Réant la même propriété que le dit défant

Secondement : Deux certains lots de terre

prefendeur entre lignes varallèles.

Etant la même propriété que le dit défant Ferdinand Reusch. Jr acquit ensemble avec d'autres lots, durant son mariage avec Mme Mary Reusch, inée Whitehead) et pendant la communité d'appets et gains qui existait entre eux pur sohat de Mme Odile Marigny, femuse d'Alphense Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Dejan, notaire en cette ville le 25me jeur de juin 1891. (C. O. Livre 140. Folio 90).

Et la vente au défant Ferdinand Reusch, Jr. a été ratifiée et approuvée sous et en vertu d'un acte de rasification, exécuté Dar Ermest Miltemberger, pardevan: John T. Michel, notairs public en cette ville, le 16me jeur de juin 1893, lequel dit acte de ratification a été suregistré dans le livre 148 f.ine 482.

Les améliorations sont connues comme les de la conte ville, des 1482.

Les améliorations comme is no 2423 coin des rues Prytanée et Saconda, comprennent une maison du sudidéale, antourée de terrains spacieux comée de polousea, de magnifiques chêmes, d'arbustes et d'allées pavées. Coutient de grands salons, bibliothèque, salle à manger, saile de réception et-saile de couture, grand hail, chembre à baim avec toutes les commodités modernes. Cuisine, lavoir et cave, galeries balcon, etc. Cinq chambres dans les mansardes au dessus des bâtasses du fond quatre grandes chambres à domestiques. Dans la cour, citerne, écuris, poulailler, etc. La maison de grand style est admirablement bian finie, parteut des cerniches curragées, et des murs tapissés et peints à fresque. La maison est entièrement éclairée au gaz et à l'électrieité.

Secondament: Deux certains lots de terre nigues paralesses washington et la recolgure de l'avenue Washington et la rec Livandais et mesurant trente deux pieds de façade sur ladite avenue Washington en une profondeur et façade sur la rue Livandais de

Inia 1893. [C. O. Livre 148 Folio 437].

La propriété ci-décrite sera vedue d'aprèc le plan de voyer fait par C. Unoas Lewia, député voyer de cotte ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la prepriété ci-décrite est divisée en trois lots, désignée par les iettres à B et C es plus entièrement décorte comme suit:

Let à. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisess et amélierations qui a'v tienvent et masquant suinse.

Baronne, Julie et St. Joseph, désignée par les Nes. 14 et 15 sur un pleu par les nes par les Nes. 14 et 15 sur un pleu par les nes par les nes les les députés et amélierations qui a'v tienvent et masquant suinse.

Lot A. Une certaine portion de terre ensemble avec toates les bâtieses et améliorate piede huit pouces de face à le rue Drysdes, même largeur au fond, sur cont vingt cinq piede de profondeur entre lignes parallèles.

Les ambiliorations commes comme le Ne 2916 de la rue Drysdes comprensent un cottage simple en bols avec tetture en ardoises, rotiré de la rue, contenat à chambres. Dans les parallèles de profondeur entre lignes parallèles.

Lot B. Un certain lot de terre avec teutes les bâtieses et améliorations qui s'y treuvent et mesurant vingt aun plede de largeur ouvrant sur la rue Bt.Joeph de largeur au fond, cent vingt-cinq piede de largeur ouvrant sur la rue Bt.Joeph de largeur au fond, cent vingt-cinq piede de largeur ouvrant sur la rue Bt.Joeph de largeur au fond, cent vingt-cinq piede de prepièté de la rue cent lignes parallèles. Les meiles rations sont commes comme le Nes 2918 et 2920 de a rue Drysdes et omprensent un cottage double en bols retiré de la rue cent plus de la propriété de la preprièté de la proprièté de la preprièté de la preprièté de la rue cent quatre lignes parallèles. Les meiles rations aut cannot connues comme les Nes 2918 et 2920 de a rue Drysdes et comprensent un cottage double en bols retiré de la rue cent plus de la disconting qui s'y trouvent, mesurant vingt aunf piede huit pouce et quatre lignes parallèles. Les mesures les vects en ardoises, connessant de châque cett quatre chambres. Dans chaque ceur, hanger, de la disconting de

desens eité.

Los amélierations sont connues comme No 855 rue Carendelet et comprensat une bâtisse en briques et deux vastes hângare bien construits. Contenant tentes facilités pour est-duire les nânires d'écuries. Grande cour bien drainée pour wagens, passage pour voitures,

VENTES A L'ENCAN.

Huitidenement — La moitié indivise en et à deux escraine lots de terre avec les amétieraties qu's' treu vent et tous les droits, voies et privilèges y suparties ant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixème District de étite ville, dans cotte partie de la commune appelée Bertheville dans l'ilet désurde par le Hoemt un sur un plan de ladits Burtheville, qu'i est bemée par la ligne de Blecomingdala, avenue Hoem Clay, 3t George, maintanant Howard, et Long, maintenant Freret.

Les dits let apoet de signée par les Nes. six et seps sur ma devis annezé pour référe-ce à un autre acte passes pardenant John J. Ward, un nétaire en cette ville, le 16 mai 1894, lesquels dits lots sent contigus et mesurant chacun frente piede de face sur ladite avenue (lign, sur cent leignes passibles. Etant la même propriété qui fut sequese par le défunt Ferdinand Reuseh Jr. ensemble avec Albert Teledano, pendant son maringe avec Albert Teledano, pendant son maringe avec Alme Mary Reuseh, inté Whitehead] et pendant le communanté d'acquets et de gains qui suiste entre eux, par achat de la aucoession de Louis Wymann et famme, d'apprès l'acte passé pagievant John J. Ward, notaire es cette ville, le 10me lour de mai 1894 (C. O. Heck 192, felie 391).

Neuvièmement—La moitié indivise en et à me certaine portion de terre, ensemble avec Huitidenement -- La moitis indivise en et à

en cette ville. Is 10ms four de mai 1894 (C.O. Beck 192. folis 391).

Neavièmement—La moltié indivise en et à une certaine pertion de terre, ensemble avec les amé forations qui s'y trouvent et les droits, veise privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, située dans le Sizième District de cette ville, dans l'illet Ne 535 borné par l'avenue Peters. Bud Liberté lautrefois Green et anciennement St-André!, Ottavie et Sud Franklin lautrefois St-David!—Ladite portien de terre meaurant cent quatre piede six punces et six ligues de face à l'avenue Peters deux cent soixante-dix piede de profondeur et face à la rue Bud Liberté, étant toute la face à la rue Bud Liberté, étant toute la face à la rue Octavie, et sur l'autre ligue de côté vers la rue S. Franklin, laoite portien de terre - sure presondeur de cent ciquante piede, de là cinquante piede, cinq pouces et deux lignes sur une ligne courant vers la rue Sud Franklin. de là une seconde profondeur de cent vingt piede imaqui à la rue Cetavie. Ledite portion de terre étant la moitié de l'ilet, moins une certaine portion mesurant cinquante piede, cinq pouces et ceux lignes et en cent el moitié de l'ilet, moins une certaine portion mesurant cinquante piede, cinq pouces et ceux lignes de face aux l'avenue Peters, nar cent

ia motifa de l'ies, moins une certaine particu-meaurant cinquante piede, cinq pouces et quax-lignes de face sur l'avenue Peters, par cent cinquante piede de profondeur entre lignes parallèles, pris du côté vars la rue Sud Fran-klin.

Laquelle dits décrite portion de terre, étant Laquelle dits décrite portion de terre, étant partie du demi liet de terre, qui fut acquis par le défent Ferdmand Reusch. Jr., ensemble avec Albert Tolédano, pendant son mariage avec Mm : Mary Reusch [née Whitehead] et pendant le cemmunauté d'acquete et gains qui existait entre oux, par sohat de John Dougherty, d'après acts passé pardevant Jeffersem C. Wenck, un netaire en cette ville le 26 mai 1894. [C. O. Book 183, folio 432.] Conditions—Un ilers comptant (ou plus à l'o-seu des acquéreurs, balance en let 2 aus représentée par billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 8 pour cent par au de date garantia par liens et privilèges de vendeur et toutes dismass unuelles de sécutité. Jes acquéreurs devant assumer des taxes de villect d'Etas peur 1901, et payer les timbres du révenu des Etate-Unis.

Astes de vente perdavant James Simeon, notaire, Chambre 11 Bétisse Denègre, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0]0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

McCloskey et Banedict, avocata.
6 janv - 6 13 20 27 - fév 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bătinses et améliorations 1307 rue Bisaville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté. Succession de Lugus Cordora, femme décédée de Carlo Grafico—sie 61.809—Jear diville de Distriet, pareisses d'Oriéans.

EN verta d'un erdre à mei advessé par l'Hou L'Our Civile de Distriet pour la paroisse d'Oriéans dans l'effaire ci-dessus initiatée, je ve. drai à l'enchère publique, à la dourse des Propriésse Pansières. 806 rue Perdue près de la rue Carcadelet, étans le Framier District de cette ville JEUDI le 34 janvier 1901 à 21 heures A. M., la propriété ci-après déscrite à asveir.

décrite à savoir : Un certain let de terre ensemble avec toutes Un certais let de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélirations qui s'y trouvent, et teus les droits, voise, privi èges, servitudes et avantages y appartenant en de quelque from en dépardant, situé dans l'liet No 130, berné par les rues Bienville, Nort Franklin, Nord Liberté et Coati, désigné par la lettre B, et mesurant en mesur américaines, vingt pieds sept pouces de fac., à la rue Bienville sur une profendeur de quatre-vingt quaborae pieds sept pouces sur le à la rue Bienville sur une profendeur de quatre-vingt quatorse pieds sept pouces sur le ligne de cété vere la rue N. Franklin, quatre-vingt-quatorse pieds dix pouces et quatre-lignes sur la ligne du cété oppesé et vingt-pieds sept peuces dans le fond.

Cenditions.... Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un an avec intérêt à 8000 de date és l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de villest d'Etat peur 1900 et naver user les timbres du revenu des Etats.

asumer les taxes de ville et d'Etat pour 1900-et payer peur les timbres du revenu des Etats-Unia. Acte de vente pardevant P. J. Per-tomo, notaire, aux frais de l'acquéreur ; un dé-pôt de 10 000 comptant au moment de l'adju-dication pour garantir la venta. E. A. OAREELE, Encanteur. Bureau 806 rue Perdido, près Carondelst... 25 dés-25-jan 1 8 15 32 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VERTES PAR LE SMERIF.

l'ente de propriété de valour dans lo Dennieme District. onnas comme Mes 1226 et 1228 rus Tiémé (maintenant M. Liberté), entre la rue Caartier et le Chemin du Bayou, Jules A. Grasser vs Mme veuve Frederick

AMMONGE JUDICIAIRE.

Freitag. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 63,693—En vertu d'un writ de saiste et vente à moi adressé par l'Hemerable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, dans l'affaire d'Assaus oste ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi de la propriété el-aurée décrite à saveir—
Un certain lot de terre, ensemble avec
tentes les bâtisses et améliorations qui
ay trouvent, érette, velos, servitudes
es avanures y appariement, se de quelque façes et dépendant, situé dans le
Deuxième Bisériet de cette ville, dans l'ilet
berné per leugues Trémé, it offende Quartier
et Chemin du Bayou; ledit ict est désigné par
le numéro Deux et mesure trente piede de
face à le rue Trémé par une profondeur de
soixante et onse piede cinq pouces sur la ligne
le séparant du lot numéro Un, et estrante
neuf piede trois pouces en l'autre ligne de
côté, et trante piede six pouces de largeur dans
le fond.

Maier dans l'affaire of-dessus.

fond. Maint dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les Henx. H. B. McMURRAY. Shérif Civil do la parcisse d'Oriéans. McCloskey et Benedict, avecats pour le laignant. 21 44c—21 22 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE. Yente de propriété de valeur amélierio du Ganerième Mistrict. Periont le No municipal 2225 res Treinième

entre les rues Liberté et Franklin. Mme Magdalena Murphy (née Auth) venve de Edmond Murphy, décédé, vs William J. Quina

William J. Quina
O'Triens d'Oriens-Be 63,327.—En vertu
d'un writ de fari facias à mei adresse
par l'Honerable Ocur Civile de District pour
la pareises d'Orienna, dans l'affaire si-desma
intitulés, je precéderat à la vente à l'enshère
publique, à la Bourse des Encantenra. He
840 rice Ocumuna, autre les rues Ogrenacies
et Baronne, dans le Premier District de ostie
ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de
la propriété si-après décrite, à anveir : Un certain lot de terre, ensemble avec les

Un certain lot de terre, ensemble avec les amélierations qui s'y trouvest, et les doite, voice, priviléges et servitudes y appartement ou de quelque fraçon en dépendant, estre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'liet borné par les rues Troisième, Libertégiantre-fois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Secende, désigné comme let Ne 4 de l'ilet Ne trois ceut quinze et mesurant trente-pieds de fines à indite vue Trefelème sur rest quinze pieds de profendeur entre lignes paral·lèles. belgi dama l'adhiro di-dossan.

water datas i homero en-constant.

Conditiono—Completat sur les Houx.

H. B. McMUlkRAY,

Shortf Civil de la nerelese d'Orites.

W. S. Hore, avaest pour la plaignante.

21465—21 25—ienv 4 Il 18 24